

# Banque et autres sociétés de crédit (Corrigé)



## Liens avec les programmes de 1<sup>ère</sup> ES

En SES

Chapitre 1.1 du programme officiel

Les activités économiques, alinéa Une représentation du fonctionnement de l'économie

Plus particulièrement le sous-thème : Les acteurs et leurs relations.

### Objectifs :

Faire comprendre aux élèves l'architecture du paysage bancaire français.

Apprendre à distinguer la banque des autres établissements distribuant des crédits.

### Notions :

Institutions financières, banque, société de crédit

### Durée indicative :

1h30 minutes

## Questions

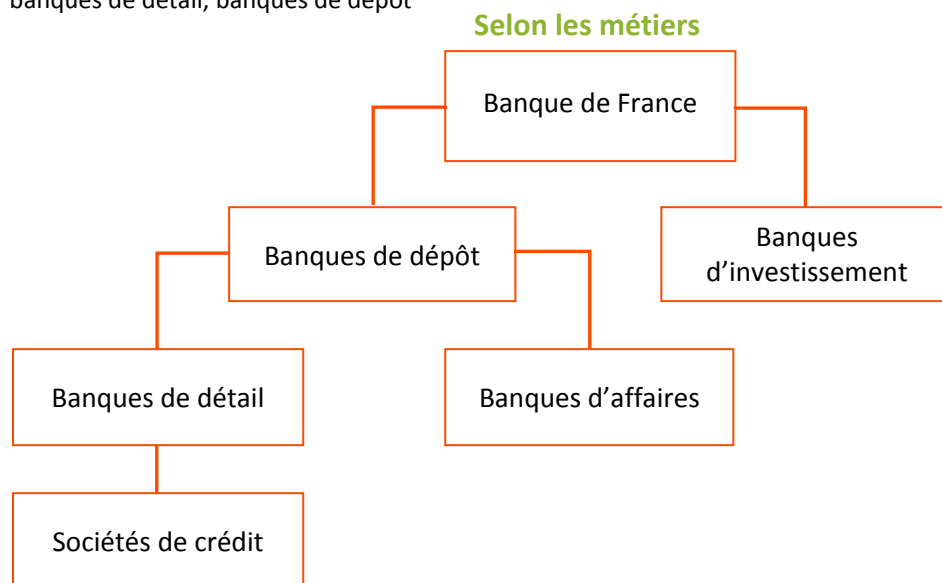
- 1 – Définir l'activité d'une banque ? (document 1).

Une banque est une société financière qui gère les dépôts et collecte l'épargne de ses clients, accorde des prêts et offre des services financiers.

- 2 - Faire un schéma du paysage bancaire en France selon les deux critères de classification (le métier, l'actionariat). (document 1 et 3).

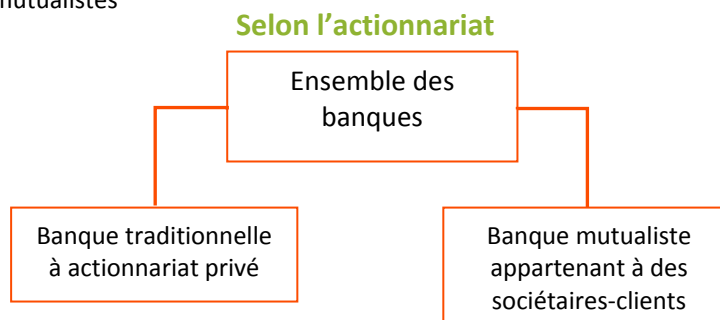
### Schéma 1

Remplir le schéma à l'aide des termes suivants : banques d'affaires, banques d'investissement, Banque de France, banques de détail, banques de dépôt



### Schéma 2

Remplir le schéma à l'aide des termes suivants : banques traditionnelles à actionariat privé, ensemble des banques, banques mutualistes



# Banque et autres sociétés de crédit (Corrigé)



## Questions

### 3 – Qu'appelle-t-on la banque universelle ? (document 2)

La banque universelle, est un concept qui repose sur la loi bancaire de 1984, qui offre la possibilité à tous les types de banques de développer leurs activités dans tous les secteurs de l'activité bancaire et financière : collecte des dépôts, crédit, placements financiers, émissions de titres etc...Il n'y a plus de spécialisation officielle des banques même si certaines conservent des spécificités propres ou des domaines d'intervention privilégiés : le monde rural pour le Crédit agricole par exemple, la gestion de fortunes pour d'autres, le crédit immobilier pour d'autres encore etc...

### 4 – La banque universelle a-t-elle supprimé les particularités de certaines banques ? (documents 2 et 4)

Non, la banque universelle n'a pas supprimé les spécificités de certaines banques : par exemple la Caisse d'épargne a gardé jusqu'à présent le monopole de la distribution du Livret A et finance en priorité des projets immobiliers de construction de logement social.\*

### 5 – Parmi les huit grands groupes bancaires se partageant aujourd'hui la majorité de l'activité bancaire, citez les 4 groupes qui ont un actionariat privé et les 4 groupes qui ont un statut de banques mutualistes ? (Document 2)

Les quatre grands groupes de banques mutualistes sont : Crédit agricole, banques populaires, Caisses d'épargne, Crédit mutuel-CIC.

Les quatre grands groupes de banques traditionnelles sont : BNP-Paribas, LCL, Société générale, CCF-HSBC.

### 6 – Pourquoi le Trésor public et la Banque de France échappent-elles au nouveau statut juridique de l'activité bancaire ?

Parce que ces deux institutions n'ont pas une activité proprement bancaire :

- la Banque de France est l'organisme régulateur de l'activité bancaire en France conjointement avec la BCE : elle contrôle l'activité des banques et leur permet de se refinancer sur le marché interbancaire : mais elle ne collecte pas de dépôts et n'accorde pas de prêts aux agents économiques.
- le Trésor public : c'est une Administration du Ministère des Finances, chargée de gérer les fonds de l'Etat et notamment de collecter les impôts.

### 7 – Quelle différence pouvez-vous établir entre les banques et les sociétés de crédit ? (Documents 1 et 3)

La principale différence réside dans le fait que la banque collecte des dépôts de ses clients et qu'elle adosse à ces dépôts les crédits qu'elle octroie ; alors que la société de crédit ne collecte pas de dépôts : les crédits qu'elle octroie s'adossent à ses fonds propres.

### 8 – Dans les schémas du document 3, repérer quels sont les principales sociétés de crédit évoquées et la banque dont elles dépendent.

Finaref et Sofinco qui dépendent du Crédit agricole

Cetelem, Laser et Cofinoga qui dépendent de BNP-Paribas

### 9 – Quels sont les circuits de crédits (du distributeur chez qui vous achetez un bien jusqu'à la banque d'origine) que suivra votre crédit si vous contractez un emprunt pour acheter :

- achat d'une tronçonneuse chez Castorama : carte Castorama, groupe Crealfi donc le crédit est contracté auprès de Sofinco (Crédit agricole)
- achat d'une cuisine Ikéa : carte Ikéa, groupe Norsken France, donc le crédit est contracté auprès de Cetelem (BNP-Paribas)
- achat d'un cadeau de naissance aux Galeries Lafayette, carte Galeries Lafayette, donc le crédit est contracté auprès de Cofinoga.(BNP-Paribas)
- achat d'un canapé But : carte But, groupe Fidem, donc le crédit est contracté auprès de Cetelem (BNP-Paribas)
- achat d'un téléviseur écran plat chez Darty, carte Darty, groupe Ménafinance, donc crédit contracté auprès de Sofinco (Crédit agricole)
- achat d'un ordinateur à la FNAC, carte FNAC, donc crédit contracté auprès de Finaref (Crédit agricole).

